

CHAPITRE

4

L'ÉTUDE DE CAS

Illustration d'une étude de cas multiples visant à mieux comprendre la participation au travail de personnes présentant un trouble de la personnalité limite

Kathy Dahl
Nadine Larivière
Marc Corbière

FORCES

- Elle permet de comprendre et d'analyser un phénomène d'intérêt complexe, en profondeur, en tenant compte de son contexte.
- Elle renvoie à une approche de recherche flexible recourant à la triangulation de sources de données multiples.
- Elle présente une forte validité interne.

LIMITES

- Elle peut générer une quantité importante de données et demander un temps de réalisation non négligeable.
- En raison de sa grande flexibilité, sa procédure de réalisation peut devenir complexe et confuse pour le chercheur novice.
- Sa validité externe peut poser problème et limiter la transférabilité des résultats.

This material is copyright by the original publisher and provided by desLibris subject to the licensing terms found at www.deslibris.ca

L'étude de cas est une approche de recherche permettant l'étude d'un phénomène d'intérêt particulier (*le cas*) dans son contexte naturel et sans manipulation par le chercheur (Yin, 2018). Elle peut s'intéresser à un seul individu, à un groupe d'individus, à une communauté, à une organisation ou à un événement (Hentz, 2012). À l'aide de méthodes de collecte de données multiples et de la triangulation de celles-ci, l'étude de cas génère une compréhension holistique, riche, détaillée et en profondeur du phénomène d'intérêt et de son contexte (Benbasat, Goldstein et Mead, 1987; Luck, Jackson et Usher, 2006).

L'étude de cas est utilisée dans plusieurs disciplines des sciences sociales et de la santé (Hentz, 2012). Elle peut avoir une finalité descriptive, exploratoire, explicative, ou encore être utilisée pour concevoir une théorie ou la tester (Gagnon, 2012; Hentz, 2012; Martinson et O'Brien, 2010). Elle est aussi souvent utilisée en évaluation de programmes (Martinson et O'Brien, 2010). Il importe de distinguer l'étude de cas comme approche de recherche de ses autres usages, tels que l'étude de cas pédagogique utilisée en enseignement ou encore l'étude de cas historique, qui permet de recueillir des données en lien avec un événement historique (Hentz, 2012). Ces types d'études de cas poursuivent d'autres objectifs que la recherche et ont des caractéristiques distinctes. Ainsi, seule l'étude de cas utilisée comme approche de recherche est abordée dans ce chapitre.

L'étude de cas est conceptualisée comme une approche plutôt que comme une méthode de recherche puisqu'en raison de sa flexibilité, elle n'exige pas une méthodologie unique de réalisation (Rosenberg et Yates, 2007). Le choix des techniques de collecte et d'analyse des données est tributaire de ce qui permettra de comprendre au mieux le phénomène en profondeur de même que de répondre, toujours de la meilleure façon possible, aux questions et objectifs de recherche (Rosenberg et Yates, 2007). Ceci en fait une approche intéressante pour sa flexibilité ainsi que pour la pluralité d'objets et de questions de recherche qu'elle permet d'étudier. Néanmoins, elle peut devenir complexe et difficile à conceptualiser pour le chercheur novice (Rosenberg et Yates, 2007).

Dans le cadre de ce chapitre, il sera d'abord question de décrire les différents types d'étude de cas. Ensuite, les étapes de réalisation de l'étude de cas seront présentées, dans la deuxième section, selon celles qu'a proposées Gagnon (2012). Enfin, la procédure de réalisation de l'étude de cas sera illustrée dans le contexte d'une recherche visant à comprendre la participation au travail des personnes présentant un trouble de la personnalité limite.

Les différents choix méthodologiques de cette recherche seront explicités, de la planification à la diffusion des résultats, afin de proposer une application pratique de l'étude de cas multiples dans la troisième section.

1. CLASSIFICATION DES TYPES D'ÉTUDES DE CAS

Différentes conceptualisations (Stake, 1995 ; Yin, 2018) sont proposées pour la classification des études de cas (tableau 4.1). Selon Stake (1995), les études de cas peuvent être classées selon trois catégories : *étude de cas intrinsèque*, *étude de cas instrumentale* et *étude de cas collectif*. Yin (2018), quant à lui, classe les types d'étude de cas en deux grandes catégories : les *études de cas unique* et les *études de cas multiples*. Il apporte des précisions aux études de cas uniques, qu'il catégorise en fonction du but de l'étude. Yin (2018) ajoute également certains aspects méthodologiques à l'étude de cas multiples, soit la « réplication » du processus de recherche d'un cas à un autre, c'est-à-dire que chaque cas est étudié selon la même procédure et dans des conditions les plus similaires possible.

Tableau 4.1.

Classification des types d'études de cas selon Stake (1995) et Yin (2018)

	Stake (1995)	Yin (2018)
Cas unique	▪ Cas instrumental : Compréhension en profondeur du cas dans un but de généralisation à un phénomène plus large. ▪ Cas intrinsèque : Compréhension en profondeur du cas pour ses caractéristiques particulières et sa singularité.	▪ Cas critique : Vérifier une théorie. ▪ Cas extrême ou unique : Décrire ou analyser un phénomène qui est rare. ▪ Cas typique ou représentatif : Étudier un cas considéré comme commun ou typique du phénomène à l'étude. ▪ Cas révélateur : Décrire un phénomène émergent. ▪ Cas longitudinal : Décrire l'évolution d'un phénomène à différents moments dans le temps.
Cas multiples	▪ Étude de cas collectif : Collecte de données auprès de plusieurs cas qui, par leur synthèse, permettront de comprendre le phénomène d'intérêt.	▪ Étude de cas multiples : Étude de plusieurs cas pour lesquels il y a « réplication » de la procédure de recherche.

Source : Adapté de Stake, 1995 et Yin, 2018.

2. ÉTAPES DE RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE CAS

Il n'y a pas de standardisation du processus de réalisation de l'étude de cas (Hentz, 2012). Les écrits sur le sujet présentent souvent des descriptions sommaires ou incomplètes (Gagnon, 2012). Toutefois, Gagnon (2012) suggère la réalisation de l'étude de cas en huit étapes découlant d'un processus de recherche détaillé, ancré dans l'application pratique et soucieux de la rigueur scientifique. La démarche proposée dans ce chapitre s'appuie donc sur les écrits de Gagnon (2012) (tableau 4.2). Par ailleurs, le processus de recherche présenté par d'autres auteurs tels que Benbasat *et al.* (1987), Martinson et O'Brien (2010), Merriam (1988), Rosenberg et Yates (2007), Stake (1995) et Yin (2018) s'inscrit également dans les étapes proposées par Gagnon.

Tableau 4.2.

Démarche de réalisation de l'étude de cas selon Gagnon (2012)

Étape 1	Établir la pertinence de l'utilisation de l'étude de cas
Étape 2	Assurer la véracité des résultats (fiabilité et validité)
Étape 3	Préparation
Étape 4	Recrutement des cas
Étape 5	Collecte des données
Étape 6	Analyse des données (traitement)
Étape 7	Analyse des données (interprétation)
Étape 8	Diffusion des résultats

Source : Adapté de Gagnon, 2012.

2.1. Étape 1 : Établir la pertinence de l'utilisation de l'étude de cas

D'abord, il importe de s'assurer que l'objet d'étude est approprié à l'étude de cas. Cette approche de recherche est indiquée lorsque l'objet d'étude est complexe, s'inscrit dans un contexte naturel dont il peut être difficilement dissocié et qui ne peut être manipulé par le chercheur (Walshe *et al.*, 2004; Yin, 2018). Par exemple, il pourrait être question d'étudier l'application du plan d'action en santé mentale (*objet d'étude*) dans un centre hospitalier du Nord-du-Québec (*contexte*). Dans cet exemple, on peut difficilement faire abstraction du contexte unique de cette région éloignée, lequel influence

nécessairement l'objet qui est à l'étude. De plus, dans ce même exemple, le chercheur pourrait souhaiter comprendre l'objet d'étude en considérant plusieurs points de vue tels que ceux des utilisateurs de services, des intervenants et des gestionnaires. L'étude de cas permet alors une compréhension complète du phénomène d'intérêt résultant de la triangulation des données recueillies selon les points de vue des divers acteurs impliqués (Walshe *et al.*, 2004). Enfin, l'étude de cas peut être pertinente dans des circonstances variées en fonction de ses diverses finalités : l'étude de phénomènes pour lesquels il y a peu de connaissances ou dont certains aspects demeurent inexplorés (finalité exploratoire), la description détaillée et complète du cas dans son contexte (finalité descriptive) ou l'exploration des relations de causalité (finalité explicative) (Gagnon, 2012; Hentz, 2012; Martinson et O'Brien, 2010).

2.2. Étape 2 : Assurer la véracité des résultats

Assurer la validité et la fiabilité de l'étude de cas se fait de façon continue, du tout début de l'étude jusqu'à la diffusion des résultats. Plusieurs stratégies s'avèrent utiles pour accompagner ce processus. Elles sont synthétisées dans le tableau 4.3 et sont détaillées dans les étapes subséquentes. Quelques informations additionnelles concernant le respect des critères scientifiques sont présentées dans les paragraphes suivants.

2.2.1. Stratégies pour assurer la validité

Selon Gagnon (2012, p. 30), « la validité interne est sans doute la principale force de l'étude de cas » en raison, d'une part, de stratégies de collecte de données s'appuyant sur la triangulation des informations recueillies et, d'autre part, d'un processus d'analyse visant la vérification continue des conclusions de l'étude. En ce qui concerne la validité externe, elle peut représenter la plus importante faiblesse de l'étude de cas et nécessite une attention particulière (Yin, 2018). En effet, comme elle s'intéresse à l'étude particulière d'un ou de quelques cas, la transférabilité des résultats en découlant peut être limitée. Les éléments à considérer à ce sujet concernent, notamment, la sélection des cas, qui sera discutée à l'étape 4 (recrutement des cas). Enfin, la validité de construit est assurée non seulement lors de l'étape 3 (préparation) par une définition claire et précise du cas étudié, mais aussi lors de l'étape 4 (recrutement des cas) par une sélection adéquate des cas (Gagnon, 2012).

94 Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes

Tableau 4.3.

Stratégies pour assurer la rigueur scientifique de l'étude de cas

Critères de rigueur scientifique	Stratégies pour assurer la rigueur scientifique	Étape du processus de recherche
Validité interne	Comparer les résultats aux données de l'étude et aux écrits scientifiques.	Analyse
	Explorer les données et explications contradictoires.	Analyse
	Rédiger des notes de terrain et un journal de bord du chercheur.	Collecte Analyse
	Recourir à des sources de données multiples et à la triangulation des données.	Collecte Analyse
Validité externe	Éviter la sélection de cas trop particuliers.	Recrutement
	Sélectionner des cas reproductibles dans le temps.	Recrutement
	Utiliser un échantillonnage raisonné pour augmenter la variation de certaines caractéristiques des cas.	Recrutement
	Recruter plusieurs cas et effectuer une analyse intercas.	Recrutement Analyse
	Décrire en détail le contexte et les participants à l'étude.	Diffusion
Validité de construit	Définir clairement les concepts étudiés et leur opérationnalisation.	Préparation
	Utiliser des concepts et théories validés dans la littérature.	Préparation
	Sélectionner des cas permettant d'étudier le phénomène d'intérêt.	Recrutement
	Recourir à des sources de données multiples et à la triangulation des données.	Collecte Analyse
	Faire réviser le rapport par des pairs et les répondants.	Analyse Diffusion
	Décrire avec précision la méthodologie utilisée.	Diffusion
Fiabilité	Documenter et décrire en détail chacune des étapes de la recherche.	Diffusion
	Impliquer des chercheurs externes à toutes les étapes de la recherche.	Toutes les étapes
	Enregistrer les données et en faciliter l'accès.	Collecte

Sources : Inspiré de Gagnon, 2012, et de Yin, 2018.

2.2.2. Stratégies pour assurer la fiabilité

Ces stratégies visent à limiter l'influence de la subjectivité du chercheur sur les résultats de l'étude. Lors de l'étape 8 (diffusion des résultats), le chercheur doit décrire précisément sa démarche de recherche (Ghesquière, Maes et Vandenberghe, 2004). De plus, l'implication de plus d'un chercheur à toutes les étapes du processus de recherche favorise à nouveau la fiabilité des conclusions (Gagnon, 2012).

2.3. Étape 3 : Préparation

Cette étape fait référence à ce qui doit être réalisé préalablement à toute action sur le terrain (Gagnon, 2012). La préparation implique trois sous-étapes : 1) formuler la question et les objectifs de recherche ; 2) définir le cas ; et 3) choisir le type approprié.

2.3.1. Formuler la question et les objectifs de recherche

Le chercheur consulte d'abord la littérature scientifique afin de cerner plus précisément le phénomène d'intérêt, de poser la question et de définir les objectifs de recherche (Gagnon, 2012). Peu importe sa finalité, l'étude de cas répond à des questions telles que « Comment ? » ou « Pourquoi ? » (Yin, 2018).

2.3.2. Définir le cas

Le chercheur définit, ensuite, de façon claire, précise et opérationnelle le « cas » étudié de même que son contexte et ses limites (Yin, 1999). Il s'agit de l'une des étapes les plus importantes de la réalisation de l'étude de cas, car elle affecte toutes les décisions méthodologiques ultérieures (Luck *et al.*, 2006 ; Rosenberg et Yates, 2007). Une définition imprécise peut conduire à la collecte de données inutiles et non pertinentes qui alourdiront le processus d'analyse (Luck *et al.*, 2006 ; Yin, 1999). De même, lors d'une étude de cas multiples, il pourrait en résulter une impossibilité de comparer les cas (Yin, 1999).

Définition du cas

Le *cas* où, tel que Yin (2018) le nomme, l'« *unité d'analyse* », peut être un individu, un groupe, une organisation, une communauté, un événement, un processus, une relation ou un projet ayant lieu dans une situation naturelle et réelle (Merriam, 1988 ; Yin, 2018). Le choix du cas est directement

lié à la question de recherche (Merriam, 1988). Par exemple, si le chercheur désire étudier le processus de retour aux études d'une personne présentant un trouble psychotique, le cas ou l'unité d'analyse sera un individu présentant un trouble psychotique se retrouvant dans cette transition de vie. La littérature scientifique peut aider le chercheur à définir le cas; il pourra s'appuyer sur des théories existantes ou des recherches antérieures ayant étudié le même phénomène et, plus tard, comparer ses résultats avec ceux d'autres études publiées (Rosenberg et Yates, 2007; Yin, 2018).

Définition des limites du cas

Les limites du cas sont déterminées par le chercheur, à nouveau en fonction de ses questions et objectifs de recherche. Les limites particulières du cas sont définies en considérant le temps et l'espace, ainsi qu'en fonction de la nature même de l'objet d'étude (Sorin-Peters, 2004; Yin, 2018). Par exemple, s'il désire étudier une intervention particulière, le chercheur se posera des questions comme: «De quelle intervention s'agit-il?», «À quel moment l'étude de cette intervention aura-t-elle lieu?», «Dans quel contexte?», «Quels intervenants y sont impliqués?». Les autres éléments comme l'organisation, le système de santé et les acteurs ne faisant pas partie de cette intervention, mais y exerçant une influence sont alors considérés comme faisant partie du contexte de l'étude de cas.

2.3.3. Choisir le type approprié

La nature du phénomène à l'étude, la question et les objectifs de recherche, ainsi que les ressources et le temps disponibles guideront le chercheur dans son choix de l'étude de cas unique ou de l'étude de cas multiples. Ces informations sont décrites dans le tableau 4.4.

2.3.4. Élaborer le protocole de recherche

Le chercheur rédige le protocole de recherche en prévoyant la manière dont seront sélectionnés et recrutés les cas, ainsi que les méthodes de collecte et d'analyse des données. Bien que le protocole soit rédigé avant toute démarche sur le terrain, il ne faut pas oublier que l'étude de cas utilisée en recherche est une approche flexible et peut être adaptée au fur et à mesure afin de tenir compte des nouvelles données (Yin, 2018).

Tableau 4.4.

Choisir entre l'étude de cas unique et de cas multiples

	Étude de cas unique	Étude de cas multiples
Buts	▪ Tester une théorie déjà reconnue (Gagnon, 2012). ▪ Étudier un phénomène unique, extrême ou encore peu exploré à ce jour (Yin, 2018). ▪ Étudier un phénomène de façon longitudinale (Yin, 2018).	▪ Décrire un phénomène, générer ou vérifier une théorie (Benbasat et al., 1987). ▪ Produire une compréhension plus générale d'un phénomène (Benbasat et al., 1987). ▪ Souligner les similitudes ou les différences entre plusieurs cas (Gagnon, 2012). ▪ Étudier des cas se produisant généralement dans des situations variables (Gagnon, 2012).
Avantages	▪ Volume de données plus restreint, donc la collecte et l'analyse de données demandent moins de temps et de ressources (Yin, 2018).	▪ Résultats considérés plus représentatifs et auxquels on peut accorder une plus grande confiance comparativement à une seule étude de cas (Yin, 2018). ▪ Assurance d'une meilleure confidentialité et de l'anonymat des sujets participant à l'étude (Gagnon, 2012).
Inconvénients	▪ Transférabilité des résultats limitée (Yin, 2018).	▪ Exigence de ressources et de temps importants due au volume considérable de données recueillies (Gagnon, 2012). ▪ La réplication du processus de recherche à chacun des cas doit être assurée lors de l'étude du phénomène (Yin, 2018).

2.4. Étape 4 : Recrutement des cas

L'*échantillonnage raisonné*, qui repose sur une sélection de participants selon des critères d'inclusion et d'exclusion précis, représente la méthode de choix pour l'étude de cas. En effet, l'échantillon raisonné permet le recrutement de participants pertinents au phénomène à l'étude, à partir desquels il sera possible d'en avoir une compréhension plus approfondie (Creswell et al., 2007; Fortin, 2010; Stake, 1995). Par exemple, si l'objectif de l'étude est de décrire l'utilisation d'une intervention spécialisée, il sera nécessaire de recruter une clinique où cette intervention est implantée. Pour l'étude de cas multiples, l'échantillonnage raisonné permet également la sélection de cas homogènes ou variables en fonction de l'objectif de recherche (Gagnon, 2012).

En ce qui concerne plus particulièrement l'étude de cas multiples, d'autres critères doivent également être considérés. D'abord, les cas recrutés doivent permettre la *réplication* de la procédure de recherche d'un cas à l'autre (Yin, 2018). Aussi, ils doivent permettre la *comparaison* à d'autres situations et, donc, requérir des caractéristiques particulières, mais toutefois semblables à d'autres cas de la réalité (Gagnon, 2012). Ensuite, il convient de choisir des cas *reproductibles* dans le temps afin de pouvoir, une nouvelle fois, transférer les résultats à d'autres situations, à d'autres contextes (Gagnon, 2012). De plus, il importe de déterminer le nombre nécessaire de cas à recruter, ce qui peut être différent d'une étude à une autre (Creswell *et al.*, 2007). Le *nombre de cas* suffisant est déterminé en fonction du nombre de répliques qui permettra d'accorder une plus grande confiance aux résultats obtenus : plus il y a de variables importantes pouvant influencer les résultats, plus il apparaît nécessaire d'étudier un nombre élevé de cas (Yin, 2018). L'étude d'au moins trois cas offre une variation intéressante, mais, de façon générale, le chercheur tentera de recruter de six à neuf cas (Martinson et O'Brien, 2010). Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que l'étude de plusieurs cas générera une quantité considérable de données, ce qui sera plus coûteux en temps et en argent et pourra limiter la profondeur de la compréhension qui en résultera (Gagnon, 2012). Par conséquent, il est déconseillé d'étudier plus de 15 cas (Martinson et O'Brien, 2010). Enfin, en cours d'étude, le chercheur peut décider de cesser le recrutement de nouveaux cas avant le nombre initialement prévu lors de l'atteinte de la saturation des données, c'est-à-dire lorsque les nouveaux cas n'apporteront plus de nouvelles informations (Fortin, 2010).

2.5. Étape 5 : Collecte des données

L'utilisation de sources de données multiples est l'une des caractéristiques principales de l'étude de cas (Yin, 2018). En appuyant les résultats sur plus d'une source de données et par leur triangulation, l'étude de cas permet d'assurer une compréhension en profondeur et valide du phénomène à l'étude ainsi que de son contexte (Rosenberg et Yates, 2007 ; Yin, 2018). L'étude de cas offre donc l'avantage d'aller au-delà de la simple analyse individuelle d'une ou de plusieurs sources de données. Néanmoins, cet aspect fait de la collecte de données une étape exigeante en temps et nécessite une connaissance adéquate des diverses techniques de collecte de données (Yin, 2018). Les différentes sources de données utilisées pour l'étude de cas sont décrites dans le tableau 4.5.

Tableau 4.5.

Description des différentes sources de données utilisées dans l'étude de cas

Source de données	Description	Objectifs
L'entrevue	L'entrevue peut être libre, semi-dirigée ou directive. C'est souvent la source de données la plus importante dans une étude de cas.	Permet de recueillir le point de vue et la perception des répondants.
L'observation participative ou directe	L'observation peut être méthodique à l'aide d'un protocole d'observation ou spontanée en recueillant les informations lors de la visite d'un lieu ou pendant les entrevues.	Vise à recueillir des informations sur des éléments observables (comportements et environnement).
L'observation participante	Le chercheur joue un rôle actif dans la situation qui est à l'étude. Par exemple, le chercheur est membre de la communauté ou de l'organisation qui est à l'étude.	Permet d'avoir accès à des informations qui ne seraient pas disponibles par une observation directe.
L'analyse documentaire	Analyse de documents administratifs, de lettres, de publications ou de journaux personnels relatifs aux participants à l'étude.	
L'examen de documents d'archives	Informations relatives au recensement, à des sondages, aux statistiques d'une organisation ou d'un service (p. ex. nombre de clients ou de professionnels, budget).	Permet de confirmer les informations obtenues par d'autres sources et de recueillir de nouvelles informations sur le contexte.
L'évaluation d'artéfacts physiques	Des outils, des instruments, des œuvres d'art ou tout élément physique relatif à l'objet d'étude.	

Source : Adapté de Yin, 2018.

Aussi, le chercheur note régulièrement ses observations, ses impressions, ses réflexions sur la procédure méthodologique et ses hypothèses lors de la collecte des données (p. ex. notes de terrain). Ces notes permettent d'ajuster la collecte de données tout au long de l'étude et fournissent des informations complémentaires qui sont utiles lors de l'analyse des données (Gagnon, 2012).

2.6. Étape 6 : Analyse des données (traitement)

L'analyse des données est sans aucun doute l'étape la plus complexe de l'étude de cas (Yin, 2018). Il convient d'ailleurs de souligner que dès que la collecte des données commence, l'analyse s'enclenche. Ces deux étapes (collecte et analyse) se déroulent de manière itérative tout en s'influençant mutuellement (Hanley-Maxwell, Hano et Skivington, 2007 ; Sorin-Peters, 2004).

Devant le volume important d'informations, il convient, d'abord, d'épurer et d'organiser les données qui seront pertinentes pour l'étude (Miles et Huberman, 2003). Comme l'étude de cas comporte différentes sources de données, celles-ci sont d'abord transcrites dans leur intégralité. Ensuite, le chercheur effectue la codification thématique des données recueillies (attribution d'un code à des segments de texte constituant des unités de signification). Cette codification servira à extraire les informations, relations et significations des données sous une forme plus facile à analyser (Miles et Huberman, 2003). La conceptualisation, le développement d'hypothèses ainsi que la triangulation des données peuvent être réalisés par l'extraction des données sous la forme de tableaux, de schémas ou de graphiques (Miles et Huberman, 2003). Enfin, cette étape peut être soutenue par l'utilisation de logiciels d'analyse (p. ex. NVivo, QDA Miner) (Gagnon, 2012).

2.7. Étape 7 : Analyse des données (interprétation)

Le chercheur ou l'équipe de recherche tente ensuite de générer une explication théorique plus générale du phénomène, puis à la vérifier à l'aide de la triangulation des données afin d'assurer sa validité (Gagnon, 2012). L'analyse est alors poussée à un niveau plus abstrait pour dégager les thèmes généraux et les relations possibles entre les différents concepts du phénomène à l'étude (Sorin-Peters, 2004). Pour ce faire, une analyse individuelle de chaque cas (intracas ou « *within case* ») est conduite et, dans le cas d'une étude de cas multiples, une analyse entre les cas est par la suite entreprise (intercas ou « *cross-case* ») (Ghesquière *et al.*, 2004; Yin, 2018). L'*analyse intracas* vise à dégager les tendances et à recontextualiser le phénomène afin de mener à une compréhension en profondeur de chacun des cas (Gagnon, 2012; Rosenberg et Yates, 2007). Dans l'*analyse intercas*, les cas sont comparés entre eux pour en faire ressortir les divergences et les similarités. Le chercheur tente alors de déceler et d'expliquer ces différences et ces similitudes, puis explore les liens de *causalité* possibles (Ghesquière *et al.*, 2004; Sorin-Peters, 2004).

En vue de produire des conclusions valides, le chercheur utilise différentes stratégies d'analyse. D'une part, le recours à la triangulation des sources de données permet d'assurer que les conclusions sont soutenues par les différentes sources (Martinson et O'Brien, 2010). D'autre part, le chercheur peut comparer ses conclusions aux données de l'étude (entre les cas), ainsi qu'aux résultats d'études publiées dans la littérature scientifique (Yin, 2018).

Dans la mesure où des informations présentent des contradictions, le chercheur est tenu de vérifier si elles ne sont pas le produit d'erreurs méthodologiques et, le cas échéant, de tenter de les expliquer et d'en tenir compte dans l'analyse finale (Gagnon, 2012).

2.8. Étape 8 : Diffusion des résultats

La diffusion des résultats d'une étude de cas prend la forme d'un rapport (« *case study report* »). Ce dernier doit mettre en lumière ce qui a été appris du ou des cas étudiés (Creswell *et al.*, 2007). En général, ce rapport, comme tout rapport de recherche, décrit de façon transparente et détaillée les étapes qui ont été suivies (Martinson et O'Brien, 2010). De plus, le contexte de chaque cas est décrit, ce qui permet au lecteur d'évaluer l'applicabilité des résultats à d'autres situations (Ghesquière *et al.*, 2004). Afin d'illustrer et d'appuyer les conclusions, des extraits de témoignages (*verbatim*) des répondants doivent aussi être présents dans le rapport (Gagnon, 2012). Il est également recommandé de vérifier le contenu du rapport auprès d'autres chercheurs de l'équipe, mais également auprès de participants à l'étude de cas afin d'en assurer la validité (Martinson et O'Brien, 2010; Yin, 2018).

Le rapport peut prendre différentes formes qui sont tributaires à la fois du type d'étude de cas et des lecteurs ciblés (Yin, 2018). Pour une *étude de cas unique*, le chercheur rédige le récit détaillé du cas et présente les conclusions selon les différents thèmes émergeant de l'analyse (Martinson et O'Brien, 2010). Dans une *étude de cas multiples*, deux choix pour la rédaction du rapport sont possibles selon Yin (2018): 1) la description individuelle de chacun des cas, puis une synthèse de tous les cas selon les différents thèmes émergeant de l'analyse intercas; et 2) la synthèse des thèmes émergeant de l'analyse intercas seulement sans aucune description individuelle des cas. Par ailleurs, lorsque la synthèse de tous les cas est l'objectif premier de l'étude, il n'est pas nécessaire de rédiger le rapport sous un format de cas individuels (Yin, 1981).

3. ILLUSTRATION DE L'ÉTUDE DE CAS

Cette section est une illustration pratique de l'étude de cas multiples, réalisée dans le cadre d'une recherche portant sur la participation au travail de personnes présentant un trouble de la personnalité limite (Dahl, Larivière et Corbière, 2017).

Le trouble de la personnalité limite (TPL) est défini comme un mode général d'instabilité des relations interpersonnelles, de l'image de soi et des affects, avec une impulsivité marquée qui apparaît au début de l'âge adulte (APA, 2013). À ce jour, il est documenté que la participation au travail est la sphère du fonctionnement la plus touchée dans ce groupe (Cramer, Torgersen et Kringlen, 2006; Larivière *et al.*, 2010; Skodol *et al.*, 2002). Néanmoins, peu d'écrits font état de façon approfondie des répercussions du TPL sur la participation au travail (réinsertion, retour et maintien au travail). L'objectif de cette étude est de combler cette lacune par le recours à l'étude de cas comme approche de recherche.

3.1. Étape 1 : Établir la pertinence de l'utilisation de l'étude de cas

D'abord, une recension des écrits a permis de définir le phénomène à l'étude au moyen du cadre théorique de la participation au travail des personnes aux prises avec un trouble mental (Corbière et Durand, 2011). Selon ce cadre théorique, la participation au travail fait référence à quatre grandes situations socioprofessionnelles : *a*) réinsertion au travail (personne en invalidité qui est en rupture du marché du travail et qui est inscrite dans un processus de réinsertion); *b*) retour au travail (personne en absence maladie qui a conservé un lien d'emploi avec une organisation et qui est inscrite dans un processus de reprise professionnelle); *c*) maintien au travail (personne qui a gardé un emploi après une réinsertion ou un retour au travail ou qui est restée active sur le marché du travail malgré son problème de santé); *d*) insertion au travail (personne en invalidité qui s'insère pour la première fois dans le marché ordinaire du travail). Dans ce cadre théorique, les interactions des facteurs et des acteurs du système personnel et sociétal (p. ex. enfants à charge, caractéristiques de la personne), du système organisationnel (p. ex. facteurs de risques psychosociaux, relations avec les collègues et le supérieur immédiat), du système de santé (p. ex. types de soins, équipe soignante) et du système de l'assurance (p. ex. types d'assurance, agent de réadaptation, conseiller spécialisé, coordonnateur de retour au travail) influencent la participation au travail de la personne ayant un trouble mental. Autrement dit, l'interaction des divers facteurs et acteurs, issus de chacun de ces systèmes et s'inscrivant dans un contexte socioéconomique et culturel particulier, peut ainsi faciliter ou gêner la participation au travail d'une personne présentant un trouble mental, en l'occurrence un TPL.

Ce modèle a ainsi permis de définir le phénomène d'intérêt, soit la participation au travail, et il convenait alors de déterminer s'il était approprié à l'étude de cas. D'abord, la participation au travail est un phénomène

complexe: elle se définit selon quatre situations socioprofessionnelles, implique différents acteurs interagissant entre eux, et le tout ne peut être dissocié de son contexte naturel (p. ex. les lois, les politiques et le contexte socioéconomique). Ensuite, il apparaît important d'étudier le phénomène dans son contexte actuel, sans manipulation par le chercheur, afin de bien cerner tous les facteurs en cause. De plus, la recension des écrits a fait ressortir des lacunes dans la compréhension de la participation au travail chez les personnes présentant un TPL, ce qui souligne le caractère émergent de ce phénomène d'intérêt. Enfin, l'expérience clinique a mis en évidence l'importance de considérer aussi la perception des intervenants dans la compréhension du phénomène. Pour l'ensemble de ces raisons, il est donc apparu judicieux d'avoir recours à l'étude de cas pour mieux comprendre la participation au travail des personnes présentant un TPL.

3.2. Étape 2 : Assurer la véracité des résultats

Plusieurs stratégies ont été mises en œuvre, tout au long de l'étude, afin d'assurer la validité et la fiabilité, telles que l'implication de trois chercheurs à toutes les étapes du processus de recherche. Ces stratégies sont décrites dans les sections suivantes.

3.3. Étape 3 : Préparation

3.3.1. Formuler la question et les objectifs de recherche

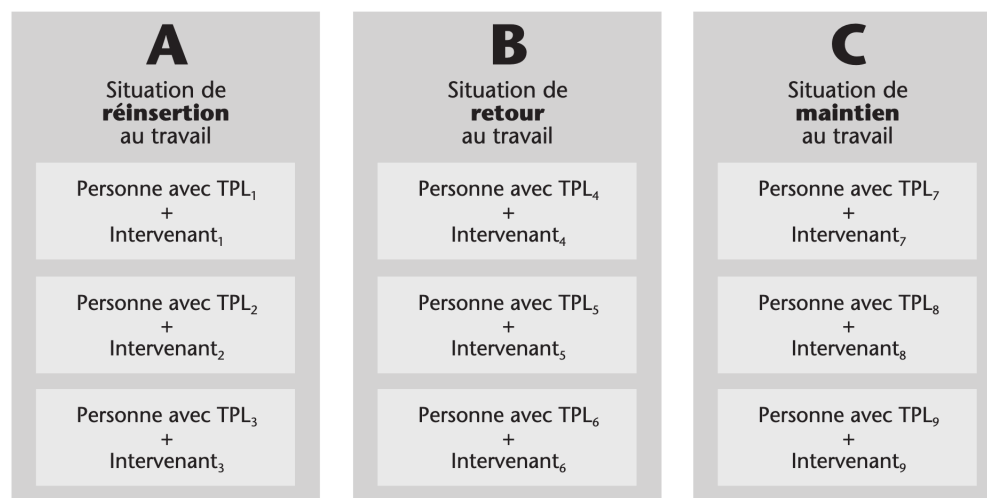
La recension des écrits a permis de cibler deux questions de recherche: quels sont les obstacles et les facilitateurs de la participation au travail des personnes présentant un TPL et comment ces facteurs influencent-ils la participation au travail? Ces questions correspondent à un questionnement de type «Comment?», lequel est cohérent avec les finalités descriptives et explicatives de l'étude de cas (Yin, 2018). De ce questionnement a découlé l'objectif de l'étude: déterminer, décrire et comprendre les obstacles et les facilitateurs de la participation au travail des personnes présentant un TPL en considérant trois situations socioprofessionnelles: *a*) réinsertion au travail, *b*) retour au travail et *c*) maintien au travail. L'insertion au travail n'a pas été étudiée puisque, dans le milieu clinique où avait lieu l'étude, cette situation socioprofessionnelle était peu fréquente, voire absente.

3.3.2. Définir le cas

Le cadre théorique de la participation au travail des personnes aux prises avec un trouble mental (Corbière et Durand, 2011) a donc été utilisé afin de définir le cas, ses limites et son contexte. Il a permis de cerner précisément le phénomène à l'étude et d'asseoir cette recherche sur des bases solides. Chaque cas ou unité d'analyse a été conçu selon une dyade – personne avec un TPL et son intervenant –, et ce, dans l'une des trois situations socioprofessionnelles de la participation au travail (figure 4.1). Cette définition du cas a permis une compréhension en profondeur du phénomène à l'étude, résultant de l'analyse du point de vue de deux acteurs différents. Ainsi, pour chacune des situations socioprofessionnelles, trois cas ou dyades – personne présentant un TPL et son intervenant – ont été étudiés, pour un total de neuf dyades (ou dix-huit participants). Afin de délimiter clairement le cas, seule la situation socioprofessionnelle actuelle d'une personne, au moment de la collecte des données, a été considérée pour cette recherche.

Figure 4.1.

Illustration des cas (ou unités d'analyse) dans l'étude de la participation au travail de personnes présentant un TPL



3.3.3. Choisir le type approprié

Pour cette recherche, l'étude de cas multiples a été choisie, car elle permettait l'étude de trois situations socioprofessionnelles du cadre théorique de la participation au travail. De plus, l'étude de trois cas par situation socio-professionnelle a permis une compréhension approfondie et fine de chacune d'entre elles. Enfin, le phénomène d'intérêt se prêtait aisément à la réplication dans le temps, avec l'usage d'une procédure similaire pour tous les cas.

3.3.4. Élaborer le protocole de recherche

Le protocole de recherche a été ensuite rédigé afin de décrire les méthodes que la chercheuse mettrait en place pour l'étude du phénomène. Tous les choix méthodologiques ont fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part de l'équipe de recherche, constituée de trois chercheurs.

3.4. Étape 4 : Recrutement des cas

Il a été décidé par l'équipe de recherche de sélectionner et de recruter les cas par échantillonnage raisonné afin d'optimiser l'analyse des résultats. Pour ce faire, des critères de sélection ont été établis, et ce, pour les deux catégories d'acteurs faisant partie de cette étude, soit les personnes présentant un TPL et leurs intervenants. Par exemple, l'un des critères d'exclusion, pour les personnes présentant un TPL, était la présence d'une incapacité au travail due à un trouble physique, sensoriel ou à une déficience intellectuelle. De plus, l'échantillonnage raisonné a permis d'augmenter la variabilité de certaines caractéristiques des participants à l'étude (p. ex. le sexe, l'âge, la profession, le type d'intervenant et les services de santé reçus). Tous ces éléments ont permis de soutenir la validité, la fiabilité et la transférabilité des résultats par le recrutement de cas pertinents et diversifiés (Gagnon, 2012).

En ce qui concerne le nombre de cas pour le recrutement, il a été fixé à neuf dyades (TPL-intervenant) pour un total de dix-huit participants. Par la réplication de la méthode de recherche à trois cas pour chacune des situations de participation au travail, il était alors possible de les comparer, d'en faire une synthèse et ainsi d'augmenter notre confiance quant à l'interprétation des résultats obtenus (Martinson et O'Brien, 2010). De plus, la variabilité des caractéristiques des participants étant souhaitée, il apparaissait nécessaire d'étudier plus d'un cas pour chacune des situations de participation au travail (Yin, 2018).

3.5. Étape 5 : Collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, la principale méthode de collecte de données était l'*entrevue*. Deux entrevues semi-dirigées par participant ont été réalisées. Deux guides d'entrevue, comportant principalement des questions ouvertes, ont été élaborés à la suite d'une recension des écrits; le premier pour les personnes présentant un TPL et le second pour les intervenants. Des exemples de questions sont présentés dans le tableau 4.6. Le guide d'entrevue a évolué au fur et à mesure de la collecte des données afin d'inclure les éléments émergeant en cours d'étude (Gagnon, 2012). La première entrevue a été effectuée en face à face et enregistrée sur bande audio numérique. La seconde a été réalisée par téléphone, deux à six mois après la première, en vue de clarifier, d'approfondir et de valider certains éléments de la première entrevue.

Au moment de la première entrevue, un *questionnaire sociodémographique* était également rempli par les participants dans le but de broser leur portrait, de documenter leur contexte et d'obtenir des informations additionnelles pour l'analyse des résultats (p. ex. le parcours professionnel de chaque participant). Des *notes de terrain* et un *journal de bord de la chercheuse* ont été rédigés pendant tout le déroulement de l'étude. Ces notes incluaient des observations, des réflexions sur la procédure méthodologique (p. ex. des modifications à apporter aux guides d'entrevue), des hypothèses, des critiques (p. ex. sur le déroulement des entrevues), des idées, des questionnements et le ressenti de la chercheuse, sans aucune censure. Ceci a permis à la chercheuse de tenir compte de sa subjectivité et de ses préconceptions et

Tableau 4.6.

Exemples de questions du guide d'entrevue (première entrevue) dans l'étude de la participation au travail de personnes présentant un TPL

Entrevue avec les personnes présentant un TPL	▪ Pouvez-vous me parler de la manière dont se déroule votre réinsertion au travail/retour au travail/maintien au travail ? ▪ Pouvez-vous me parler des éléments qui vous aident dans votre réinsertion au travail/retour au travail/maintien au travail ? ▪ Pouvez-vous me parler des éléments faisant obstacle à votre réinsertion au travail/retour au travail/maintien au travail ?
Entrevue avec les intervenants	▪ Pouvez-vous me parler de la manière dont se déroule la réinsertion au travail/retour au travail/maintien au travail de cette personne ? ▪ Selon vous, quels sont les éléments aidant à la réinsertion au travail/retour au travail de cette personne ? ▪ Selon vous, quels sont les éléments faisant obstacle à la réinsertion au travail/retour au travail/maintien au travail de cette personne ?

ainsi de favoriser un processus de recherche rigoureux (Gagnon, 2012). Aussi, certains *documents* ont été consultés afin de comprendre le contexte de chaque situation socioprofessionnelle (p. ex. les lois et politiques gouvernementales québécoises relatives à l'incapacité au travail, la description des services de santé reçus par les participants) et de recontextualiser les résultats lors de l'analyse.

3.6. Étape 6 : Analyse des données (traitement)

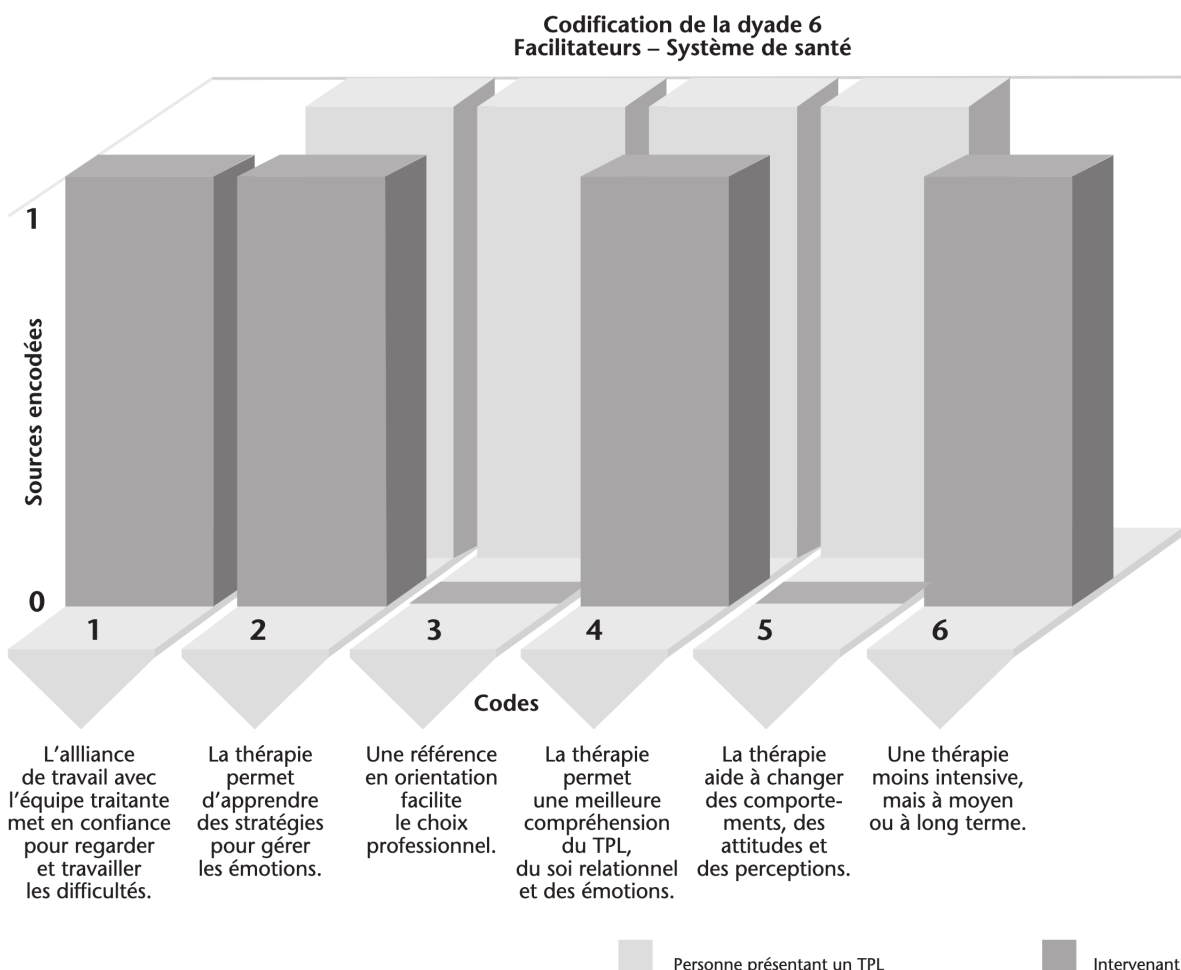
Le contenu des entrevues a été transcrit dans son intégralité et un *guide de codes* a été élaboré afin de systématiser l'analyse des données. Ce guide décrit les différentes catégories (codes) qui ont été utilisées ainsi que leur définition. Trois chercheurs ont été impliqués dans la création de ce guide afin d'assurer la validité de la codification et d'analyser les entrevues. Comme cette étude incluait l'analyse de plusieurs cas, le *logiciel* NVivo (version 9.0) a été utilisé. L'utilisation de ce logiciel a permis l'organisation des données, la rédaction des mémos et la vérification du processus d'analyse par l'équipe de recherche. À nouveau, les trois chercheurs de l'équipe ont été impliqués dans cette étape afin d'effectuer le *contre-codage* des entrevues, en discuter et ajuster la codification. Par exemple, les entrevues de la première dyade ont été codées entièrement par les trois chercheurs. Puis, les entrevues des deux dyades suivantes ont été codées par deux chercheurs. Le reste de la codification, effectuée par un seul chercheur, a été vérifiée par l'un des deux autres chercheurs de l'équipe. Des discussions entre les membres de l'équipe de recherche ont eu lieu régulièrement afin d'ajuster la codification et d'obtenir une fidélité interjuges satisfaisante (80%). Un *journal de mémos* a également été rédigé afin de noter les réflexions qui ont émergé en cours d'analyse.

3.7. Étape 7 : Analyse des données (interprétation)

La production de *schémas explicatifs*, de *matrices* et de *graphiques* à l'aide du logiciel NVivo (version 9.0) a permis d'illustrer les différences et les similitudes au cours de l'analyse intracas et intercas. La figure 4.2 présente un graphique réalisé à l'aide du logiciel NVivo (version 9.0), issu de l'analyse intracas des facilitateurs du système de santé de la dyade 6. Cette représentation visuelle permet une comparaison rapide entre les éléments nommés par les deux types de participants à cette étude. Ainsi, on peut voir que les codes : « La thérapie permet d'apprendre des stratégies pour gérer les émotions » et « La thérapie permet une meilleure compréhension du TPL, du soi relationnel et des émotions » ont été tous deux mentionnés par l'intervenant et la personne avec un TPL de cette dyade.

Figure 4.2.

Exemple de graphique soutenant le processus d'analyse intracas pour observer les similitudes et les différences entre les types de participants



Pour chacun des cas pris individuellement, une analyse intracas a été effectuée afin de relever et d'expliquer les facteurs faisant obstacle et facilitant la participation au travail. Le contenu de cette analyse a été validé auprès de chacun des participants lors de la deuxième entrevue. Par la suite, une analyse intercas a été effectuée afin de comparer: 1) les trois dyades à l'intérieur de chacune des situations socioprofessionnelles; 2) les trois situations socioprofessionnelles entre elles; et 3) les différents points de vue

(intervenants et personnes avec un TPL). Des thèmes généraux explicatifs ont été élaborés en explorant les divergences et similitudes. Les propositions explicatives générées ont pu être confirmées ou infirmées par la triangulation des données et la comparaison des résultats avec la littérature scientifique (Yin, 2018). Les données sociodémographiques et les documents recueillis ont été utilisés afin de mettre en contexte les résultats obtenus.

3.8. Étape 8 : Diffusion des résultats

Un article scientifique a été publié pour rendre compte des résultats de cette étude (Dahl *et al.*, 2017). Une attention particulière a été portée à la description des méthodes, des caractéristiques des participants à l'étude ainsi que du contexte (Gagnon, 2012). Comme il s'agissait d'une étude de cas multiples visant principalement à faire une synthèse des cas, l'information a été organisée en fonction des thèmes généraux émergeant de chacune des situations de participation au travail. Les résultats ont été illustrés par des extraits de témoignages de divers participants. Le tableau 4.7 donne un exemple d'un thème issu de cette analyse.

CONCLUSION

L'étude de cas présente un intérêt pour les chercheurs qui veulent l'utiliser dans l'analyse d'un phénomène peu connu, tout en tenant compte de son contexte. L'étude de cas présente une forte validité interne, mais peut comporter certaines limites concernant sa validité externe. Ces limites peuvent toutefois être dépassées par l'application de stratégies qui assurent la rigueur scientifique du processus de recherche (p. ex. étudier plus d'un cas). De plus, il est intéressant de constater que les résultats de l'étude de cas peuvent servir à divers usages : l'élaboration ou la vérification d'une théorie (Noiseux *et al.*, 2010), l'évaluation de l'implantation d'un programme (Yin, 2012), l'analyse de besoins (Levasseur *et al.*, 2012) ou la conception d'un outil de mesure ou d'une intervention (Dahl *et al.*, 2017). D'ailleurs, dans le cadre de la présente illustration, les résultats de recherche ont été utilisés pour concevoir une intervention visant l'insertion au travail de personnes présentant un TPL. Pour finir, l'étude de cas est une approche de recherche rigoureuse qui offre une compréhension exhaustive, unique et holistique de l'objet d'étude dans son contexte naturel.

110 Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes

Tableau 4.7.

Exemple de résultats dans l'étude de la participation au travail de personnes présentant un TPL

OBSTACLE : Hypersensibilité et préoccupation constante des perceptions de l'autre sur soi qui portent à la méfiance dans les relations de travail.

	Personne présentant un TPL	Intervenant
Réinsertion au travail	« Je me méfie d'eux [les collègues de travail]. Je me demande ce qu'ils pensent de moi. Je me demande de quoi j'ai eu l'air. Je me demande s'ils ne m'aiment pas. Je me demande s'ils n'ont pas parlé dans mon dos. [...] J'ai toujours besoin d'analyser tout ce que je dis, ce qu'ils regardent, ce qu'ils pensent. » (Personne avec un TPL, dyade 1)	Aucun témoignage ne touchait à ce code.
Retour au travail	« La méfiance... J'ai beaucoup de méfiance ! Je le vois particulièrement dans ce travail-là. [...] On dirait que je me suis créé une méfiance et que je n'ai presque plus confiance en personne dans l'usine. [...] J'ai l'impression que je me sens jugé. Cette méfiance-là fait en sorte que je n'ai pas envie de travailler avec les gens à côté de moi. Je n'ai pas envie d'être en contact avec certaines personnes parce que j'ai l'impression qu'elles me détestent ou qu'elles me jugent ou qu'elles ne m'aiment pas ou etc. Donc je n'ai pas envie du tout d'être en contact avec certaines personnes. » (Personne avec un TPL, dyade 6)	« Il a eu certaines difficultés dans le sens où il pensait que les gens parlaient de lui. Je ne dirais pas comploter, mais parlaient dans son dos. Alors, il avait moins confiance en ses collègues de travail. Il avait l'impression qu'on le voyait d'un mauvais œil, qu'on le dénigrerait, qu'on parlait dans son dos. Donc, ceci apparaissait l'influencer dans le sens où il était trop vigilant. Il était vraiment hypersensible. Puis, il a cédé. Il avait trop de pression par rapport à ça. » (Intervenant, dyade 6)
Maintien au travail	« Mais en même temps moi je suis méfiante d'elle [une collègue de travail] maintenant. Ça veut dire que j'évite d'être dehors en même temps qu'elle. [...] Puis, lundi, elle vient me parler : "Bonjour, ça va bien ?" Super gentille. Moi cette attitude-là, j'ai une méfiance incroyable. Tu me piques et après ça tu viens me flatter ! Pour moi, ça ne marche pas. C'est quoi le but ? Moi je ne comprends pas, donc je deviens méfiante. [...] Je me méfie, mais pour me protéger. Pour éviter qu'elle me fasse mal encore une fois. » (Personne avec un TPL, dyade 9)	« Bien, moi ce que j'en comprenais, c'est que c'est une dame qui se disait très fragile aux commentaires des autres, qui pouvait être très réactive aux commentaires des autres et qui va souvent les percevoir comme des attaques ou des rejets ou des critiques sévères à son égard. Puis quand elle perçoit les choses de cette façon-là, elle a d'emblée tendance à prendre une position sur la défensive. Elle devient hypervigilante, commence à être méfiante au niveau relationnel, puis elle commence à voir les choses d'une façon très négative. Donc, peu importe si les propos sont nuancés ou non à son égard, si elle a reçu une critique elle va commencer à tout voir sur un pôle très négatif. » (Intervenant, dyade 9)

RÉFÉRENCES

- AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION – APA (2013). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders: DSM-5*, (5^e éd.). Arlington, American Psychiatric Publishing.
- BENBASAT, I., D.K. GOLDSTEIN et M. MEAD (1987). «The case research strategy in studies of information systems», *MIS Quarterly*, 11(3), p. 369-386.
- CORBIÈRE, M. et M.-J. DURAND (dir.) (2011). *Du trouble mental à l'incapacité au travail. Une perspective transdisciplinaire qui vise à mieux saisir cette problématique et à offrir des pistes d'intervention*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- CRAMER, V., S. TORGERSEN et E. KRINGLEN (2006). «Personality disorders and quality of life. A population study», *Comprehensive Psychiatry*, 47(3), p. 178-184.
- CRESWELL, J.W., W.E. HANSON, V.L. CLARK PLANO et A. MORALES (2007). «Qualitative research designs: Selection and implementation», *The Counseling Psychologist*, 35(2), p. 236-264.
- DAHL, K., LARIVIÈRE, N. et M. CORBIÈRE (2017). «Work participation of individuals with borderline personality disorder: A multiple case study», *Journal of Vocational Rehabilitation*, 46(3), p. 377-388.
- FORTIN, M.F. (dir.) (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*, (2^e éd.). Montréal, Chenelière éducation.
- GAGNON, Y. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche*, (2^e éd.). Québec, Presses de l'Université du Québec.
- GHSQUIÈRE, P., B. MAES et R. VANDENBERGHE (2004). «The usefulness of qualitative case studies in research on special needs education», *International Journal of Disability, Development & Education*, 51(2), p. 171-184.
- GUNDERSON, J.G. et P.S. LINKS (2008). *Borderline Personality Disorder: A Clinical Guide*, (2^e éd.). Washington, American Psychiatric Publishing.
- HANLEY-MAXWELL, C., I.A. HANO et M. SKIVINGTON (2007). «Qualitative research in rehabilitation counseling», *Rehabilitation Counseling Bulletin*, 50(2), p. 99-110.
- HENTZ, P. (2012). «Case study: The method». Dans P.L. Munhall (dir.), *Nursing Research: A Qualitative Perspective*, (5^e éd.). Sudbury, Jones & Bartlett Learning, p. 359-369.
- LARIVIÈRE, N., J. DESROSIERS, M. TOUSIGNANT et R. BOYER (2010). «Exploring social participation of people with cluster B personality disorders», *Occupational Therapy in Mental Health*, 26(4), p. 375-386.
- LEVASSEUR, M., N. LARIVIÈRE, N. ROYER, J. DESROSIERS, P. LANDREVILLE, P. VOYER, N. CHAMPOUX, H. CARBONNEAU et A. SÉVIGNY (2012). «Concordance entre besoins et interventions de participation des aînés recevant des services d'aide à domicile», *Gérontologie et Société*, 143, p. 111-131.
- LUCK, L., D. JACKSON et K. USHER (2006). «Case study: A bridge across the paradigms», *Nursing Inquiry*, 13(2), p. 103-109.
- MARTINSON, K. et C. O'BRIEN (2010). «Conducting case studies». Dans J.S. Wholey, H.P. Hatry et K.E. Newcomer (dir.), *Handbook of Practical Program Evaluation*, (3^e éd.). San Francisco, Jossey-Bass, p. 163-181.

112 Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes

- MERRIAM, S.B. (1988). *Case Study Research in Education: A Qualitative Approach*. San Francisco, Jossey-Bass.
- MILES, M.B. et A.M. HUBERMAN (2003). *Analyse des données qualitatives*. Paris, De Boeck Université.
- NOISEUX, S., D. ST-CYR TRIBBLE, E. CORIN, P. ST-HILAIRE, R. MORISSETTE, C. LECLERC *et al.* (2010). «The process of recovery of people with mental illness: The perspectives of patients, family members and care providers: Part 1», *BMC Health Services Research*, 10, p. 161-161.
- ROSENBERG, J.P. et P.M. YATES (2007). «Schematic representation of case study research designs», *Journal of Advanced Nursing*, 60(4), p. 447-452.
- SKODOL, A.E., J.G. GUNDERSON, T.H. MCGLASHAN, I.R. DYCK, R.L. STOUT, D.S. BENDER *et al.* (2002). «Functional impairment in patients with schizotypal, borderline, avoidant, or obsessive-compulsive personality disorder», *American Journal of Psychiatry*, 159(2), p. 276-283.
- SORIN-PETERS, R. (2004). «The case for qualitative case study methodology in aphasia: An introduction», *Aphasiology*, 18(10), p. 937-949.
- STAKE, R.E. (1994). «Case studies», dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln (dir.). *Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, Sage Publications, p. 236-247.
- STAKE, R.E. (1995). *The Art of Case Study Research*. Thousand Oaks, Sage Publications.
- WALSHE, C.E., A.L. CARESS, C. CHEW-GRAHAM et C.J. TODD (2004). «Case studies: A research strategy appropriate for palliative care?», *Palliative Medicine*, 18(8), p. 677-684.
- YIN, R.K. (1981). «The case study crisis: Some answers», *Administrative Science Quarterly*, 26(1), p. 58-65.
- YIN, R.K. (1999). «Enhancing the quality of case studies in health services research», *Health Services Research*, 34(5 part II), p. 1209-1224.
- YIN, R.K. (2012). *Applications of Case Study Research*. Thousand Oaks, Sage Publications.
- YIN, R.K. (2018). *Case Study Research and Applications: Design and Methods*, (6^e éd.). Los Angeles, Sage Publications.